Zeitschrift: Schweizerische Monatshefte für Politik und Kultur

Herausgeber: Genossenschaft zur Herausgabe der Schweizerischen Monatshefte

Band: 5 (1925-1926)

Heft: 7

Artikel: Aus den Gesandtschaftsberichten von Johann Konrad Kern, Paris 1870-1871. II., Schluss

Autor: Stern, Alfred

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-155759

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Aus den Gesandtschaftsberichten von Johann Konrad Kern, Paris 1870, 1871.

Von **Alfred Stern**, Zürich.

(Schluß).

II.

Die nächsten Berichte Kerns beschäftigen sich mit den Reklamationen der in Paris verbliebenen Mitglieder des diplomatischen Korps betreffend das Bombardement der Stadt selbst. Nachdem der Nuntius Paris verlassen hatte, war Kern, als ältestes Mitglied des diplomatischen Korps, dazu berufen, die Verhandlungen über diesen Gegenstand in Gang zu bringen. Über ihren Verlauf und über die ablehnende Antwort Bismarcks hat er sich, mit wörtlicher Mitteilung der Aktenstücke, in seinen „Politischen Erinnerungen" S. 256—278 ausgesprochen. Ebenda S. 254 liest man: „Noch lange nach der Kapitulation von Paris (28. Januar 1871) war keine Rede von Sicherheit in den Post- und Telegraphenverbindungen, so daß der Bundesrat in Sachen von einiger Wichtigkeit ausnahmsweise Mittel zu Hilfe nehmen mußte und was die Gesandtschaft anbetrifft, so bediente sie sich für den Transport der etlichen Depeschen, die sie an die Bundesregierung absenden konnte, der Ballons." Ein ausführlicher Bericht konnte erst am 27. Februar 1871 wieder nach Bern gesandt werden. Kern hatte danach am 26. Februar die neuen Kreditive für Thiers, als von der Nationalversammlung in Bordeaux erwähltes Haupt der Exekutive, diesem überreicht und vorher von Jules Favre ganz vertraulich einiges über die Versailler Verhandlungen in Betreff des Präliminarfriedens erfahren. Favre sagte ihm u. a. „mit Bismarck sei geradezu nicht zu negociieren. Mehr als einmal habe er ihnen angesagt: „Hierüber diskutiere ich mit Ihnen gar nicht. Es handelt sich dabei nur um Ja oder Nein!""

Über die Anfänge des Aufstandes vom 18. März, der die Flucht der Regierung nach Versailles und die Ausrufung der Kommune zur Folge hatte, mögen folgende Auszüge aufklären:

Paris, 19. März 1871. . . Hier matin samedi une attaque fut essayée au point du jour contre la butte Montmartre afin d'y enlever les canons gardés par la garde nationale. Autant qu'on a pu l'apprendre les premiers efforts furent heureux. Mais vers les neuf heures une partie de l'armée refusa d'obéir et ne tarda pas à fraterniser, avec les insurgés. Il s'ensuivit une collision entre la gendarmerie d'une part, les insurgés et la ligne d'autre part. Un officier fut tué ainsi que son cheval. Le cheval fut immédiatement dépécé et les morceaux distribués entre les assistants. La gendarmerie se retira. Plusieurs officiers furent alors fait prisonniers, entre autres le général Lecomte, puis le général Clément Thomas, arrêté en bourgeois, et qui avait commandé la garde nationale pendant le siège. Dans la journée le bruit se répandit que ces deux

officiers supérieurs avaient été fusillés dans un jardin du Montmartre. Le fait est malheureusement confirmé.

A Belleville des barricades furent immédiatement élevées dans toutes les rues. La caserne du Prince Eugène fut enlevée sans résistance et la troupe de ligne livra ses armes à la garde nationale. Les soldats désarmés et fraternisant avec les insurgés se répandirent dans la ville. Le général Vinoy avait transporté son quartier général au ministère des affaires étrangères. Dans la soirée la garde nationale de Montmartre descendit en ville. L'état major de la place fut occupé sans résistance ainsi que l'hôtel de ville. A sept heures M. Jules Favre et les autres ministres quittèrent Paris pour rejoindre à Versailles M. Thiers qui était parti dans la journée. . .

Wie die übrigen Mitglieder des diplomatischen Korps begab sich auch Kern, im Einverständnis mit dem Bundesrat, nach Versailles, als dem Sitz der Regierung, ließ aber den ersten Gesandschaftssekretär Lardy in Paris zurück. Auch begab er sich selbst, solange die zweite Belagerung von Paris noch nicht begonnen hatte, mehrmals zu längerem Aufenthalt wieder dorthin. Ein paar Auszüge aus seinen Berichten mögen genügen, um seine Eindrücke wiederzugeben.

Paris, 23. März, 1871. Tous les membres du corps diplomatique ayant pris logement à Versailles, j'ai cru devoir m'y rendre hier afin d'y louer au moins une chambre à coucher. . . J'ai assisté dans la loge diplomatique à Versailles à la séance de l'assemblée nationale. D'après ce que j'ai pu apprendre de mes collègues l'opinion est très surexcitée contre Paris. De toutes parts les députés ne se gênent pas pour exprimer leur indignation contre les habitants de la capitale qui sont restés sourds à l'appel du gouvernement. . . La majorité de l'assemblée se montre certainement monarchique. M. Thiers et ses amis font les plus grands efforts pour empêcher cette tendance de prendre un corps et il y a lieu d'espérer qu'il réussira. . . On craint que la guerre civile ne soit inévitable et qu'elle ne doive s'étendre en dehors de Paris, si les tendances monarchiques s'affirment davantage. . .

Versailles, 26. März 1871... Das Comité central, ohne Zweifel durch die Ergebnisse der Wahlen ermutigt, wird nur umso entschiedener gegen die Assemblée nationale auftreten, welche teils, weil sie notorisch in ihrer großen Mehrheit monarchisch gesinnt ist, teils durch einige heftige Reden die Partei des Comité central in ihrem Widerstand gegen dieselbe bestärkt hatte. Wenn man die Mitglieder der Kammer frägt, warum man denn nicht Verstärkung für die getreu gebliebenen Nationalgarden von Versailles (wo mehr als 40 000 Mann Truppen mit Artillerie und Kavallerie sind) nach Paris beordert habe, so erhält man zur Antwort: „weil wir auch der hier stationierten Truppen nicht ganz sicher sind... Es ist, als ob in Frankreich alles demoralisiert sei. Es fehlt an Dévouement an Aufopferungssinn für die öffent-

lichen Interessen. Alles jammert über diesen kläglichen Zustand, aber mit Energie auf Abhilfe hinzielende Tat zeigt sich nirgends!

Paris, 30. März 1871 (Nach der Wahl und Proklamation der Kommune). . . La commune a commencé ses réunions. MM. Desmarets et Tirard et leurs adjoints ont donné leurs démission de membres de la commune parceque celle-ci voulait sortir de son caractère municipal pour prendre un rôle général. M. M. Delescluze et Clémenceau se croyant débordés ont aussi donné hier leur démission. Enfin cette nuit la série des mesures arbitraires a été inaugurée par l'apparition des scellés au domicile de toutes les compagnies d'assurances sous le prétexte qu'elles avaient assuré la vie de l'ex-impératrice. . .

Versailles, 2. April. (Über den Kampf bei Courbevoie. Besuch bei Thiers und Favre.) ... Beide Herren sehr betrübt darüber, daß es so weit kommen mußte, erklärten sich dennoch entschieden dahin, daß nun ohne längeres Zögern die Insurrektion mit bewaffneter Macht bekämpft werden müsse. „Man habe nur so lange zugewartet, weil man sich nicht stark genug fühlte." Gegenwärtig sind in und um Versailles 95 000 Mann aller Waffengattungen... Als ich meine Verwunderung darüber äußerte, daß Admiral Saisset die 12 à 15 Bataillone, die sich im Quartier der Bank zu seiner Verfügung hielten und sehr entschlossen gewesen sein sollen, aufgelöst und in ihre Wohnungen entlassen habe (was bei denselben einen höchst übeln Eindruck machte), erwiderte mir Jules Favre, Saisset habe dies getan in vollem Widerspruch mit den Instruktionen der Regierung... Es ist sehr wohl möglich, daß die nächsten Tage entscheidend werden. Wäre ich nicht gestern Mittag noch von Paris nach Versailles gekommen, so wäre ich von allen Kommunikationen mit Ihnen abgeschnitten...

Versailles, 9. April 1871. . . D'après les renseignements que je me suis procuré aujourd'hui M. Thiers qui prend une part très active à la direction des opérations militaires doit toujours encore hésiter à faire l'attaque de la ville avec des forces plus considérables. . . Toutes les nouvelles venant de Paris s'accordent sur ce fait que la soi-disant „Commune" est décidée d'opposer au gouvernement une résistance à outrance. Elle ne recule devant aucune mesure qui lui paraisse utile à la réalisation de ce but. La liberté de la presse et le droit de rénion sont supprimés par le moyen de menaces et par des mesures arbitraires. La loi des suspects est de nature à intimider tous ceux qui seraient disposés à réagir contre un pareil état de choses. On ne dit pas trop en qualifiant ce système comme un renouvellement de la terreur de 1793. Les arrestations continuent toujours particulièrement contre tous ceux qui appartiennent au clergé et aux corporations religieuses. Par suite de cette situation de Paris il n'est pas étonnant que le nombre de ceux qui quittent la capitale augmente tous les jour. . . M. Lardy m'a écrit

avanthier 7 avril que dans cette seule journée il a visé plus de 100 passe-ports et accordé 60 départs gratuits à des Suisses indigents. . .

Versailles, 12. April 1871. . . La situation militaire entre Versailles et Paris est à peu près la même que celle décrite dans ma dépêche d'avant-hier. On attend une attitude plus énergique du nouveau commandant de l'armée de Versailles, Mac-Mahon, . . . d'autant plus qu'un corps d'armée de environ 20000 hommes appartenant à la ci-devant armée de Metz est arrivée par mer à Cherbourg et doit se rendre ici aux premiers jours.

Versailles, 13. April 1871. . . Je me suis rendu avant-hier soir à la réception de M. Thiers et j'ai eu l'occasion de m'entretenir soit avec le chef du pouvoir exécutif soit avec M. Jules Favre.

Sur la base des renseignements que j'ai pu obtenir par cette voie comme de ceux que j'ai pu recueillir de plusieurs membres de l'assemblée nationale je puis vous donner les informations suivantes: Dans la commission dont M. Thiers préside les délibérations et qui a la haute direction dans les affaires militaires, il se manifestaient deux courants d'opinions; la première avait pour programme: une prompte attaque avec toutes les forces réunies pour pénétrer de vive force dans Paris. M. Jules Favre défendait cette opinion qui fut d'abord partagée par le maréchal Mac Mahon dans la première séance du conseil, la seconde était qu'une entreprise de cette nature était trop risquée parce qu'on ne pourrait pas employer tous les moyens d'attaque que les droits de la guerre donnent à l'assiégeant. En effet on ne pourrait guère employer l'attaque par le feu et réduire Paris par la destruction. . M. Thiers qui à ce qu'on me dit, prend au sein du conseil la position d'un général en chef au-dessus du général en chef en titre et s'occupe de tous les détails des opérations militaires était le défenseur de ce dernier système. Il l'a fait prévaluer à une grande majorité dans la commission dite des Quinze. . . Malheureusement ce système entraîne des conséquences fâcheuses. Il prolonge les souffrances d'une grande partie de la population innocente et il est à craindre que le parti de la terreur se voyant menacé de rendre Paris par la famine ait recours à des mesures encore plus violentes. . . Je ne puis vous exprimer la douloureuse impression que tout cela fait sur moi, particulièrement quand je vois ramener des blessés, comme cela a eu lieu hier, malheureuses victimes des balles de leurs concitoyens. En présence de ces événements mon séjour à Versailles est des plus pénibles. La séparation de Paris, de mes compatriotes et de ma famille, la scission inévitable et nécessaire de la légation en deux parties est bien propre à augmenter encore cette pénible situation. . . Je puis vous assurer en toute sincérité que les journées les plus tristes de ma carrière diplomatique n'ont pas été celles que j'ai passé au milieu des assiégés de Paris, mais celles que je passe ici à Versailles. . .

Versailles, 24. April 1871. . . La situation militaire entre avec cette semaine dans une nouvelle phase. D'après les renseigmements que

j'ai reçus dans mon audience chez Favre le gouvernement s'est enfin décidé à des actions décisives qui auront lieu dans le courant de cette semaine. . . J'ai rencontré en revenant de chez M. Favre le chef d'état major du général Vinoy qui m'a dit qu'on ferait demain le bombardement et l'assaut du fort d'Issy. . .

Versailles, 3. Mai 1871. . . On désigne dans les régions gouvernementales la situation militaire comme bonne. . . Il est néanmoins incontestale et la durée de l'attaque commencée avec rigueur contre les forts de Issy et de Vanves. . . constate que la résistance de la Commune est plus forte et plus tenace que le gouvernement ne l'a supposé. . . En vue de la situation décrite par M. Lardy (Ein Brief Lardys an Kern aus Paris vom 30. April liegt bei) et après une séparation de 4 semaines de ma famille et de mes compatriotes à Paris il me tarde beaucoup de m'y rendre personnellement et j'ai l'intention d'y aller aujourd'hui à 11 heures. . .

Paris, 10. Mai. Seit meinem letzten Mittwoch noch von Versailles an Sie adressierten Briefe bin ich hier in Paris geblieben, was um so eher geschehen konnte, als Jules Favre für einige Tage zu einer Konferenz mit Bismarck nach Frankfurt abgereist ist. . .[9])

Es ist allerdings Tatsache, daß die Kommune und ihre militärischen Kommissionen Außerordentliches geleistet haben für die Verteidigung im Innern der Stadt durch Konstruktion von Barrikaden, wie man solche in Paris in diesem Umfang und mit so kunstgerechten Anlagen noch nie gesehen hat. Ich war erstaunt, dieselben, die sich wie wahre Festungswerke ausnehmen, zu sehen. . . Aber trotz all dieser Verteidigungsanstalten kann ich doch nicht glauben, daß der Widerstand im Innern der Stadt noch sehr lange fortdauern werde, wenn es einmal den Truppen von Versailles gelungen ist, auf wenigstens einem der Punkte einzudringen. . .

Nach Versailles zurückgekehrt, erfuhr Kern, wie er am 16. Mai berichtete, von Thiers und Favre, daß sie der Besetzung von Paris binnen weniger Tage entgegensähen, daß Mac Mahon den Erfolg garantiere, daß er aber die Vergrößerung der eröffneten Bresche für nötig halte. Am 22. Mai konnte er melden, daß die Truppen, ohne Benutzung der Bresche, durch mehrere Tore in die Stadt eingedrungen seien. Am 25. Mai 1871 übersandte er nach Bern die leider bei den Akten fehlende Kopie eines Schreibens Lardys an seine Eltern, in dem erzählt war, was während des Straßenkampfes in der Nähe der Schweizer Legation vorgegangen war. Seine Frau hatte Kern durch den Sekretär Bosset, einen Angehörigen des Gesandtschaftspersonals, vor der Flucht in den Keller aus der Stadt nach St. Denis herausbringen lassen und in Bougival abholen können. Den „furchtbar ergreifenden Anblick" der von dem Brande sich ausbreitenden schwarzen Rauchwolken hatte er von der Laterne du Diogène in St. Cloud aus.

[9]) Dort wurde am 10. Mai der Friedensvertrag unterzeichnet.

Am 27. Mai übersandte er einen ihm zugekommenen, vom 24. Mai datierten Brief Lardys, der es verdient, hier seinem wesentlichen Inhalt nach mitgeteilt zu werden:

Légation Suisse. Paris, 24. Mai 1871, huit heures soir.

Monsieur le Ministre,

J'ai été heureux d'apprendre par votre télégramme de 3 h. 30 reçu à 4 heures que vous aviez reçu ma petite dépêche de midi. J'espère que vous avez également entre vos mains la copie de la lettre que j'ai adressée ce matin à mon père pour lui rendre compte de ce que nous avions vu et entendu depuis qnarante-huit heures. . . En allant au Trocadéro chez le Maréchal Mac Mahon j'ai appris une partie des événements de la matinée et je viens compléter les renseignements que j'ai pu obtenir. Comme nous vivons dans une émotion perpétuelle et que la circulation dans Paris est très difficile je me bornerai au récit de ce que j'ai vu. C'est la seule manière d'être véridique car vous comprenez bien que les cancans vont leur train et qu'il est impossible de se fier aux bruits de la rue. Donc je me suis mis vers onze heures en route pour aller à la recherche de l'Etat Major du Maréchal Mac Mahon: accompagné du courrier Adolphe Maître pour lequel je voulais demander un laissez-passer pour Versailles. En route j'ai rencontré M. de . . ? attaché au cabinet du Ministère des Affaires Etrangères. Il a consenti à prendre le pli à votre adresse et j'ai renvoyé Maître en le chargeant de circuler dans Paris, d'aller aux informations et de revenir ce soir me faire rapport. M. de Bosset avait eu l'obligeance de rester à la légation dans le cas où des événements extraordinaires s'y seraient passés.

La gare St. Lazare a quelques balles dans sa façade, l'église St. Augustin a comme la Trinité le clocheton au dessus du dôme fort endommagé et un obus dans la voûte: somme toute elle a peu souffert des baricades fort bien faites en arbres coupés sur le boulevard Malesherbes et en matelas encombrant la place devant cette église. Le long du boulevard Haussmann peu de mal, je rencontre quelques individus en uniforme de gardes nationaux brassard tricolore qui font leur rentrée dans Paris. Nous prenons la rue Billault jusqu'aux champs Elysées. Les candélabres de bronze sont brisés, les maisons ont peu souffert, les vitres des fenêtres sont brisées, violà tout. Dans le fond une grande fumée. Je vois les Tuileries. Quel épouvantable serrement de coeur. Le grand pavillon de l'Horloge n'existe plus, le dôme a disparu, tout est effondré, quelques cheminées se dressent seules au travers de la fumée et dominent ce champ de carnage. Il faut marcher; nous traversons l'avenue et venons déboucher sur la place du Trocadéro. Là je vois les flammes et la fumée s'étendre sur tout le centre de la ville, pressé d'arriver, je cours à l'Etat Major installé à l'angle du Trocadéro Rue Franklin à Passy en me disant qu'il serait toujours assez tôt pour aller pleurer sur Paris.

Le général Borel qui m'a reçu a consenti obligeamment à viser un télégramme pour vous et à le faire transmettre par la voie militaire. Il m'a par contre refusé un sauf-conduit pour notre courrier en disant qu'il n'était autorisé à en accorder aucun. Ces officiers étaient du reste profondément consternés et n'étaient qu'imparfaitement renseignés. Je les ai donc quitté promptement.

Revenu sur le Trocadéro j'ai pu commencer à me rendre compte de l'étendue du désastre. Pour commencer par le commencement je voyais à gauche une fumée noire s'élever du Ministère des Finances Rue Rivoli au coin de la rue de la Paix, la façade du côté de la rue Rivoli ne paraissait pas avoir souffert beaucoup. Cet incendie dure depuis lundi matin. Venaient ensuite les Tuileries, le pavillon de Marsan à l'angle de la rue de Rivoli était entièrement détruit, tout le grand corps de bâtiment était effondré, le tout avait disparu, quelques statues se dressaient seules à côtés de cheminées léchées par les flammes et protestant au nom de l'histoire de France contre les misérables qui s'attaquaient à elles. Le pavillon de Flore à l'angle du quai, a beaucoup moins souffert mais les appartements particuliers de l'Empereur et de l'Impératrice, les divines peintures de Chardin dans les chambres à coucher de l'Impératrice sont perdues à jamais. La fumée m'a empêché de voir si le feu s'étendaient plus loin et si le Louvre brûlait. Le général Borel croyait qu'oui. Il assurait aussi que l'Hôtel de ville était incendié. Voilà pour la Rive droite.

Rive gauche. Le Ministère des Affaires Etrangères et le Corps législatif sont intacts. Derrière l'église Sainte Clotilde une grande fumée s'élève, est-ce le Ministère de la guerre? On croit que non. C'est soit la Monnaie, soit le Conseil d'Etat, soit la caserne des Cent-Gardes. Par contre dans l'île St. Louis je vois le palais de Justice et la préfecture de Police en flammes, la Sainte-Chapelle laisse de temps en temps apercevoir sa flèche ainsi que le Tribunal de Commerce son dôme.

En passant vers la droite j'aperçois le drapeau rouge sur le Panthéon, une fumée noirâtre commence à s'élever sur l'Observatoire. Les misérables vont-ils détruire l'oeuvre de trois cents ans de travaux et les veilles de milliers des plus grands savants du monde? Enfin du côté de Montrouge les boulets éclatent à l'air et des schrapnels laissent apercevoir leurs petits nuages blancs. Sur tout cela Montmarte envoie quelques obus de temps à autre.

Je m'enfuis la mort dans l'âme, les poings serrées, la malédiction aux lèvres, pleurant en dedans, jurant contre les assassins qui tuent l'histoire de l'art, la sciene, l'histoire de la patrie, qui assassinent tout ce qui restait de grand et de noble dans ce Paris dégénéré. Tout à coup une immense explosion se fait entendre, un nuage blanc s'élève sur le quartier de la rue Grenelle St. Germain ou de Sèvres: c'est une poudrière qui saute. L'air est rempli de papiers à demi calcinés qui pleuvent sur le pavé des rues, je ramasse un compte de succession de l'an 1780, établi par sols et deniers. — Je continue ma route les dents

serrées, une sueur froide me glaçait le dos malgré 30 degrés de chaleur au milieu de la fumée et des brandons de feu.

M. de Bosset et moi restons à la chancellerie jusqu'à trois heures $^3/_4$ sans avoir personne à recevoir, sauf un tailleur Suisse qui demandait de réclamer du gouvernement de Versailles le remboursement d'uniformes faites par lui pour compte de la Commune!! Un chasseur à cheval apporte votre télégramme et nous sortons.

Sur le boulevard Haussmann il faut passer en courant, des balles mortes descendant ça et là du haut de la rue Lafayette. A la Madeleine nous sommes dépassés par l'amiral Fleuriot de l'Angle ou Pothuan (?) accompagné du vieux comte Roger du Nord qui se tient droit sur son cheval comme un jeune homme malgré ses quatre-vingts ans. L'église de la Madeleine a quelques obus dans la colonnade, elle a peu souffert. Mais si vous tournez vos regards vers la gauche l'émotion vous reprend, vous vous trouvez en plein St. Cloud; toute la rangée de droite, en regardant vers la place de la Concorde est en ruines, les maisons entre la Madeleine et le faubourg l'Honoré sont surtout endommagés. Les deux maisons de l'angle du faubourg sont effondrées et empêchent l'entrée du faubourg. On a voulu empêcher par là de tourner la barricade construite par les fédérés entre la Marine et le Garde-Meuble. Comme à St. Cloud vous trouvez des balcons suspendus dans l'air par un prodige d'équilibre, des monceaux de pierre fumants. Les passants racontent qu'on vient de fusiller deux misérables déguisés en pompiers et qui arrosaient le feu avec du pétrole au lieu de l'eau. Là du moins, si les pertes morales sont immenses, les trésors de l'esprit humain ne sont pas anéantis.

Nous nous dirigeons par un détour sur les Champs-Elysées; l'Hôtel de la légation d'Italie a reçu un obus qui a éclaté à côté du cabinet de travail de M. Nigra. Le conseiller de la légation, M. Ressmann, a été fort maltraité dans la maison qu'il occupe rue Richepans (près la Madeleine), plusieurs obus y auraient pénétré. Nous y rencontrons M. Franchetti, secrétaire de la légation d'Italie qui veut bien se charger de vous porter ces lignes.

Nous avançons jusqu'à la Seine. On empêche de franchir les ponts. Le toit du palais de l'Industrie est devenu noir. Est-ce l'huile des tableaux du Louvre qui a couvert ces vitrages de cette couche graisseuse? Nous espérons non, car nous apercevons debout les clochetons placés sur la galérie neuve du bord de l'eau, au bout du pont des Saints Pères, au dessus du bas relief représentant l'empereur Napoléon III en bronze. En outre les pavillons du Louvre sortent de temps en temps des nuages de fumée, ils portent le drapeau tricolore, donc on les occupe, donc on peut combattre le feu à l'intérieur. — Le public raconte que les insurgés roulaient dans les galéries des tonneaux de pétrole qui éclataient en mettant le feu dans la galérie entière. — Si tout n'est pas brûlé, que de trésors volés, dispersés ou perdus à jamais; en tous cas la plupart des tableaux seront endommagés par la chaleur!

Le Conseil d'Etat, la caserne des Cent-Gardes sont bien réellement en flammes, ce n'était pas le Ministère de la Guerre qui brûlait, comme on le craignait le matin. On dit que la Légion d'honneur commence aussi à être entamée. Une cannonière remonte la Seine avec précaution, craignant sans doute des torpilles. Un officier de marine passe avec des chauffeurs qu'il a requis dans le voisinage.

Nous montons au Trocadéro. Le spectacle n'a guère changé depuis le matin. Deux nouveaux incendies se sont ajoutés aux précédents l'un dans le voisinage de Saint Germain des Prés nous empêche de voir si le Louxembourg est en flammes. L'autre paraît être la prison de la Santé, quartier de Montrouge ou l'asile des aliénés Sainte Anne.

La nuit vient et nous rentrons. — Au moment de me mettre à vous écrire les obus, la fusillade et les mitrailleuses font un tapage infernal dans la direction de la Gare du Nord et de la rue Lafayette. Notre quartier est encombré d'artillerie. Quelques obus viennent encore tomber dans notre voisinage, l'un entre autres dans la rue Joubert contre la façade du lycée Bonaparte. C'est sans doute l'artillerie fédérée qui tire à toute volée sur la ville.

Le clocher de l'église de la Trinité est illuminé de reflets rouges, nous montons sur le toit et voyons les lueurs formidables des Tuileries. Un autre grand incendie commence du côté de la caserne du prince Eugène ou de la place de la Bastille. Le vent d'est devient assez vif; si les fédérés veulent chercher à s'échapper en incendiant Paris l'occasion est assez belle.

La population de Paris reste bien la même. Les gardes nationaux du parti dit de l'ordre qui s'étaient cachés pendant tout le temps de la lutte alors qu'ils auraient facilement pu arrêter et désarmer les fédérés isolés se montrent maintenant le bras orné de brassards tricolores. Ils arrêtent tout le monde, réclament les papiers de chacun, parlent d'ouvrir le ventre de Delescluze et y mettre du pétrole et de le jeter au milieu des flammes. Ils font murer toutes les fenêtres des sous-sols, ed crainte qu'un communard n'y jette une allumette, laquelle allumette pourrait rencontrer du pétrole et incendier les quartiers. En un mot, ce sont des enfants poltrons qui veulent maintenant faire croire qu'ils sont des hommes et des citoyens!

En résumé je vous avoue que je suis un peu fou, sinon tout-à-fait. Un pareil abîme d'infamie est au-dessus de ma pensée. Ce n'est pas Erostrate qui incendie le temple d'Ephèse pour léguer son nom à la postérité, ce n'est pas Titus brûlant Jérusalem, car Jérusalem n'est rien à côté de Paris, ce n'est pas l'incendie de Moscou devant Napoléon le conquérant, c'est détruire pour détruire, c'est incompréhensible, c'est idiot et cela rend fou. Que Dieu nous garde de semblables choses et de pareilles gens à ceux dont nous avons souffert depuis deux mois.

Permettez moi de vous recommander de nous envoyer pour M. de Bosset pour le courrier Adolphe Maître et pour moi trois laissez-passer de M. Thiers; on les obtient plus facilement à Versailles qu'à Paris. . .

Que Dieu vous ramène tous en bonne santé et que Paris existe encore quand vous reviendrez c'est le vif désir de votre très respectueusement dévoué Lardy.

Mit diesem Stück mögen die Mitteilungen aus den Akten geschlossen werden. Das darauf folgende ist ein Telegramm Kerns:

Versailles, 30. Mai 1871. Je partirai ce soir cinq heures pour Paris d'où je reviendrai à Versailles conformément aux besoins de service. Secrétaire Bosset sera provisoirement à Versailles depuis demain.

Zur politischen Struktur der Tschechoslowakei.

Von **Fritz Machatschek.**

Unter den Nachfolgestaaten der unter den Schlägen des Weltkriegs zusammengebrochenen österreichisch-ungarischen Monarchie hat die tschechoslowakische Republik sowohl durch ihre zentrale Lage in Mitteleuropa als durch ihre ungewöhnlich reiche und vielseitige wirtschaftliche Ausstattung und die Buntheit ihres Natur- und Kulturreliefs die größte Aufmerksamkeit bei den Kulturvölkern Europas auf sich gezogen. Und doch sind die Kenntnisse über die politische und nationale Struktur dieses Staatswesen und die von seinen Lenkern verfolgte innere und äußere Politik gering, unrichtige und schiefe Urteile und Auffassungen darüber weit verbreitet. Zweck der folgenden Zeilen ist es daher, in ganz großen Zügen und von einem vollkommen objektiven Standpunkt aus über die Entstehung dieses Staatswesens und die heute in ihm wirksamen politischen Kräfte zu orientieren.[1])

Die Tschechoslowakei ist ein unmittelbares Produkt der durch den Ausgang des Weltkriegs geschaffenen europäischen Gesamtlage und nicht das Ergebnis eines seit Jahrzehnten zäh festgehaltenen politischen Gedankens. Denn es war keineswegs seit dem Wiedererwachen des Nationalgefühls und der Erlangung der politischen Reife bei ihren heutigen sog. Staatsvölkern, den Tschechen und Slowaken, das letzte Streben stets und allgemein auf die Errichtung eines vollkommen selbständigen Staatswesens gerichtet gewesen; vielmehr war die Wiederbelebung des böhmischen Staatsrechtes seit 1848 nur im Rahmen des österreichischen Staates gedacht. Es hat nicht nur der größte tschechische Historiker, F. Palacky, es des öftern ausgesprochen, daß das tschechische Volk die Verwirklichung seiner politischen Ideale unter dem habsburgischen Szepter anstrebe; es hat noch bis in die jüngste Zeit den separatistischen Bestrebungen der Tschechen wenigstens bei ihren verantwortlichen Führern

[1]) Betreffs aller Einzelheiten sei auf das soeben erschienene umfangreiche und ausgezeichnete Werk von H. Hassinger, Die Tschechoslowakei (Rikola-Verlag, Wien, Leipzig, München 1925) aufmerksam gemacht.